



Direction de la Démocratie, des Citoyen·nes et des Territoires
Service Égalité, Intégration, Inclusion

Dix ans de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF)

Lundi 25 novembre 2024
Théâtre de la Concorde

~~Juste~~
une fois
DE TROP

C'est
~~rien~~
GRAVE

Tu mérites
~~ça~~
MIEUX

~~Juste~~ une fois **DE TROP**

C'est ~~rien~~ **GRAVE**

Tu mérites ~~ça~~ **MIEUX**

Programme



Lundi 25 novembre 2024 à 13 h 30

**Sous la présidence de : Madame Hélène Bidard
Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes,
de la jeunesse et de l'éducation populaire**

Evènement animé par Giulia Foïs, journaliste

13h30 : Accueil

14h00 : Propos introductifs par :

Jeanne d'Hautesserre, Maire du 8^e arrondissement

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

14h30 : Table ronde. La santé : repérer, reconnaître et prendre en charge les violences faites aux femmes et leurs impacts physiques et psychologiques

Bernard Jomier, sénateur de Paris, ancien adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP

Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ancienne directrice de cabinet du directeur général de l'AP-HP

14h50 : Table ronde. Enfants et jeunes victimes de violences patriarcales : protéger la mère, c'est protéger l'enfant

Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis

Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance

Mié Kohiyama, co-fondatrice de BeBrave France

15h10 : Table ronde. Femmes et sport : de la domination à la libération

Sarah Abitbol, ancienne patineuse artistique, présidente de l'association La Voix de Sarah, et Katia Palla, ancienne patineuse artistique, directrice de l'association La Voix de Sarah

Christine Guillemaut, ancienne chargée de projet violences faites aux femmes à la Ville de Paris

Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, ancienne co-présidente de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)

Pause

15h45 : Table ronde. Combattre le sexisme pour un futur égalitaire : #MeToo et la prise en charge de la parole des femmes

Anne-Cécile Mailfert, présidente et fondatrice de la Fondation des femmes

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

Céline Thiébault-Martinez, députée de Seine-et-Marne

16h05 : Table ronde. Solidarité et sororité : pour un accueil et un accompagnement inconditionnel de toutes les femmes

Isabelle Gillette-Faye, sociologue, directrice générale de la Fédération Nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, des Mariages Forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants)

Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Chahla Chafiq, sociologue et écrivaine

16h25 : Présentation du livre blanc sur la soumission chimique

Cindie LE DISEZ, co-fondatrice d'ACT RIGHT

16h35 : Table ronde. Les enjeux de demain pour la lutte contre toutes les violences sexuelles

Emmanuelle Piet, présidente du Collectif Féministe Contre le Viol

Nicolas Nordman, adjoint à la Maire de Paris en charge de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale

Laurence Rossignol, sénatrice du Val-de-Marne, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat, présidente de l'Assemblée des Femmes et ancienne ministre

17h00 : Intervention de Laure BECCUAU, Procureure de la République de Paris

17h30 : Conclusion

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

18h : Concert

Nicolas Puluhen, auteur de Mon Ptit Loup et artistes du collectif

Ouverture

Elsa Boubilil, directrice du théâtre de la Concorde
Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8^e arrondissement
Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge
de l'égalité femmes-hommes,
de la jeunesse et de l'éducation populaire



Ouverture

Elsa Boublil, directrice du théâtre de la Concorde : Bonjour et bienvenue à toutes et tous au Théâtre de la Concorde pour cet anniversaire des 10 ans de l'OPVF. Nous sommes fier-es de vous accueillir dans ce théâtre tout jeune et très dynamique. Il a été imaginé par la Maire de Paris et il s'agit du premier théâtre en régie municipale pour réfléchir avec les citoyen·nes à des sujets de société et de démocratie à travers l'art. Nous vous avons concocté pour ce soir un programme délicieux avec des personnalités du monde musical. Le sujet des violences faites aux femmes est abordé aujourd'hui ; le mois de mars prochain sera dévolu à l'égalité des droits. Le mois prochain (décembre), la thématique sera « Exil et diaspora » avec des programmes dévolus. La majorité des animations et ateliers organisés ici sont gratuits, à destination de toutes et tous. Sentez-vous ici chez vous et revenez tant que vous voulez. Merci.

Jeanne d'Hautesserre, Maire du 8^e arrondissement : Merci à Madame Boublil, directrice de ce théâtre, à Madame l'adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes et à toutes les personnes présentes. Mesdames, Messieurs, cette journée est particulière pour toutes les femmes : en plus de nous faire réfléchir collectivement à ce problème de société, elle se réfère souvent à nos propres histoires. Nous avons toutes subi des violences de tous ordres et de toutes natures et pourtant, trop souvent, nous sommes résignées au silence. La violence est comme étouffée par la crainte de la honte, d'une étiquette de victime qui vous marquerait à vie. Moins d'une femme sur cent victimes de violences ose aujourd'hui franchir la porte du commissariat pour porter plainte. Aujourd'hui, je salue toutes celles qui ont eu le courage de parler dans une société qui est plus encline à juger les victimes plutôt que les coupables. Grâce à elles, un mouvement est né dont nous n'avons pas encore mesuré pleinement la puissance. Gisèle Pelicot et tant d'autres, dont certaines sont parmi nous aujourd'hui, contribuent chaque jour à ce que la honte change de camp. Nous ne pouvons qu'être admiratives de leur courage. Dans le 8^e arrondissement, nous observons également cette libération de la parole, ce qui démontre qu'elle s'étend à toutes les sphères de notre société. Trop souvent, je constate que les femmes ont peur de parler et de perdre un statut, un logement, leurs proches ou des ami·es. C'est aussi pour cela que j'accompagne les projets de logements publics, car ils pourraient être une réponse à ces situations difficiles. J'ai d'ailleurs pu moi-même compter sur cette solidarité quand il a fallu que je prenne la seule décision qui s'imposait. À un certain moment de la vie, j'ai été SDF. J'ai dû me battre, m'imposer, et aujourd'hui je suis maire d'un arrondissement. Beaucoup de femmes viennent me voir et je comprends tout à fait leur désarroi et leur situation. En tant que collectivité territoriale, nous avons les leviers pour aider les femmes vers la décohabitation. Pour que ce mouvement ne s'estompe pas, il faut désormais que la Justice - rendue au nom du peuple français et donc d'une majorité de femmes - soit exemplaire. Or, le parcours d'une victime pour sortir du silence se conclut, près de 9 fois sur 10, sans condamnation de l'auteur. Comment ne pas comprendre la colère de celles à qui on refuse, par ce type de décision, le statut de victime ? Malgré les annonces récurrentes, je déplore le manque de moyens consacrés à cette grande cause nationale ; moyens qui font pâle figure au regard, par exemple, de ceux que l'Espagne mobilise depuis près de 10 ans. Le programme de cet après-midi est particulièrement dense. Je ne doute pas que vos travaux permettront de renforcer les politiques municipales en faveur de la prévention des violences faites aux femmes, mais aussi pour l'accompagnement des victimes sur le long chemin de la réparation, de la reconstruction si tant est qu'elle soit possible. Merci.

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire : Merci à toutes les trois pour vos mots. Merci d'autant plus à vous trois car c'est une fierté d'être avec trois combattantes, trois résistantes face aux violences faites aux femmes, face aux violences sexistes et sexuelles. Nous n'aurions pas pu rêver mieux pour ce 25 novembre : 550 personnes sont inscrites en cette journée et je vous remercie de votre présence. Avec certaines et certains d'entre vous, j'étais ce samedi 23 novembre à la cérémonie en hommage aux victimes de féminicides que nous organisons avec la ville de Paris dans le 13^e. Plus de trois femmes par jour sont victimes de féminicide ou de tentative de féminicide en France. En 2023, entre 93 et 103 femmes auraient été tuées par leurs conjoints ou ex-conjoints et à Paris, en 2023, 4 féminicides ont eu lieu dans le cadre conjugal. Ce qui les rassemble avec tant d'autres dont nous ne connaissons ni le prénom, ni l'âge, c'est le crime dont elles ont été victimes. Elles ont été tuées par des hommes, parce que femmes. Elles n'ont été tuées pour aucune autre raison. Nous avons décidé à Paris de rendre mémoire à toutes ces femmes que la justice n'a pas su protéger. Je pense à Philippine Le Noir de Carlan, victime de féminicide au bois de Boulogne cette année, mais aussi à Géraldine, femme trans, prostituée, à ces trois autres femmes prostituées assassinées par leurs clients. Je pense également à ces deux femmes tuées par leurs maris. Nous leur avons rendu mémoire au cours d'une cérémonie, mais nous agissons dans le même temps pour que plus aucun féminicide n'ait lieu. Parce que nous ne l'acceptons pas. Parce que nous savons qu'il est possible d'en finir avec les violences faites aux femmes. En 2023, 271 000 victimes de violences dites conjugales ont été enregistrées en France, soit 10 % de

plus qu'en 2022. Toutes ces femmes sont des combattantes. Elles luttent chaque jour pour leur sécurité, pour leur liberté. La question des violences conjugales a longtemps été occultée et reléguée à la sphère dite privée. Or, nous savons que le privé est politique, que ce fléau concerne la société tout entière et qu'il ne peut être réglé que par des politiques publiques ambitieuses, efficaces et financées. Chaque année, 580 000 personnes seraient victimes de violences sexuelles en grande majorité dans l'espace dit privé. Plus de 9 victimes de viol ou de tentative de viol sur 10 connaissent leur agresseur. Ces violences sont massives, systématiques, dans tous les milieux, à tous les âges de la vie. Elles demandent une réponse politique d'une autre ampleur avec des moyens tout aussi massifs. La lutte contre les violences faites aux femmes doit se faire dans le rassemblement, dans une perspective de travail collectif, pour la mise en place d'un continuum de prise en charge et de prévention en réponse au continuum que sont les violences faites aux femmes. Ainsi, nous pensons qu'il est possible d'en finir avec ces violences. Nous avons lancé il y a maintenant 10 ans avec Anne Hidalgo l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes. Il s'agit d'un lieu d'échanges entre la ville de Paris, les partenaires associatifs et les partenaires institutionnels. Il s'attache à observer, analyser, à rendre visible les violences faites aux femmes à Paris. Il est également opérationnel puisqu'il contribue à bâtir un arsenal partenarial pour lutter contre ces violences, accompagner et protéger efficacement les victimes par la constitution de dispositifs efficaces et pérennes. Ce 25 novembre 2024 marque donc les 10 ans de cet observatoire et, avec lui, des dispositifs tels que le Téléphone Grave Danger, la Mesure d'Accompagnement Protégé, les maisons des femmes de l'AP-HP, le protocole féminicide protégeant aussi les enfants des femmes victimes de féminicide, les ordonnances de protection ; mais nous allons y revenir. L'Observatoire a permis, avec ses partenaires, de protéger des milliers de Parisiennes. En 2024, 934 730 euros de subventions ont été alloués par la Ville de Paris et l'Observatoire à 51 associations au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains et des enfants. Je remercie à ce titre l'ensemble des associations partenaires qui chaque jour accompagnent et orientent les femmes victimes de violences et fournissent un travail précieux de terrain. Pour 2023, 17 600 femmes ont été accompagnées à Paris avec 37 associations. Je remercie également les partenaires institutionnels avec qui nous menons un travail commun d'alerte et d'orientation des victimes : la préfecture de Paris, la préfecture de police, le Parquet, l'Éducation nationale, l'AP-HP et la CAF. Chaque année, depuis la création de l'Observatoire, nous avons mis en place des journées interprofessionnelles autour de thématiques définies pour répondre à différentes questions concrètes que nous nous posons : sur la santé des femmes victimes de violences, sur le sport comme bastion du sexisme mais aussi comme outil de lutte, sur les violences vécues par les femmes étrangères, sur les violences patriarcales faites aux enfants, sur la lutte contre toutes les violences sexuelles. Ces journées visent à outiller les professionnel·les qui participent à repérer, à reconnaître ces violences. Ces journées ont permis la création ou le développement de dispositifs existants pour accompagner toujours plus les femmes victimes de violences au regard de ces thématiques spécifiques. Aujourd'hui, nous allons revenir sur ces 10 ans d'expérience de l'Observatoire avec l'ensemble de ces dispositifs déployés. Nous allons aussi nous projeter sur la suite et ce que nous pouvons encore faire. Il existe des avancées et des politiques publiques ambitieuses. De grands enjeux demeurent. Un certain nombre d'intervenant·es reviendront donc sur les perspectives et les avancées qu'il nous reste à conquérir. La journée va être dense avec 6 tables rondes et je remercie Giulia Foïs d'être avec nous. Les violences faites aux femmes sont multiples : les violences conjugales, les viols, les agressions sexuelles, les violences psychologiques... Elles ont des conséquences concrètes sur la santé des femmes dans l'immédiat et à long terme, d'où la nécessité d'une prise en charge adaptée avec un enjeu de repérage chez les professionnel·les de santé. La question spécifique des violences conjugales et des violences faites aux enfants sera abordée dans la deuxième table ronde. Nous sortons des Jeux olympiques et paralympiques de Paris qui ont été les premiers paritaires. Pourtant, le sport connaît de nombreuses inégalités et n'est pas exempt de violences sexuelles au sein de ses institutions. Le témoignage de Sarah Abitbol a secoué le monde du sport en 2020 sur les violences sexuelles qu'elle a vécues dans sa carrière de patineuse. Elle va revenir sur la question de l'omerta concernant les violences sexuelles dans le sport. En 2017, le mouvement #MeToo est lancé en France. Il offre un espace de libération de la parole des femmes victimes de violences. Par la multitude de témoignages, plus personne ne peut faire abstraction de la réalité de ces violences sexistes et sexuelles. Ce sera l'objet de la quatrième table ronde. Le 25 novembre est une journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. C'est pourquoi nous avons tenu à évoquer l'enjeu de la sororité internationale lors de notre cinquième table ronde. Je tiens à saluer l'initiative de sororité internationale des Femen hier à Paris, au lendemain de la manifestation contre les violences faites aux femmes ; elles ont uni leurs cris à celui de toutes les femmes qui subissent des politiques répressives en Afghanistan, des femmes privées de leurs droits fondamentaux sous le régime des talibans en Iran, des femmes victimes de violences sexuelles en Ukraine, en Israël et en Palestine, en Irak, aux États-Unis avec l'arrivée de Donald Trump au pouvoir qui menace le droit à l'avortement. La récente loi immigration vient d'ailleurs aggraver ce statut, notamment en ce qui concerne la restriction de l'accès à l'aide médicale d'urgence ou le durcissement du regroupement familial. Les 10 ans de l'Observatoire se

tiennent en plein procès des viols de Mazan qui fait déjà date sur la question de la soumission chimique. Ce procès fait aussi date dans la mesure où les 51 accusés sont professeurs, mécaniciens, pompiers, pères, frères, fils, maris, voisins, boulangers, bouchers, ingénieurs... Des messieurs tout-le-monde, et on ne pouvait pas dire que ces hommes ne savaient pas. Il s'agit bien d'un crime qui doit être jugé comme tel. J'espère aussi que ce procès permettra de passer le flambeau à toutes les futures générations. Il faut rappeler les paroles de Gisèle Pelicot lors de ce procès : *« Ce combat que je dédie à toutes les personnes, femmes et hommes à travers le monde, qui sont victimes de violences sexuelles. À toutes ces victimes, je veux leur dire aujourd'hui, regardez autour de vous, vous n'êtes pas seules. »* C'est bien le sens que nous donnons à l'Observatoire. Sortir des violences : c'est tout l'objet des revendications féministes à l'occasion des manifestations qui demandent une loi-cadre intégrale contre les violences faites aux femmes ; 2,6 milliards d'euros supplémentaires pour accompagner, protéger et mettre en sécurité les victimes. 2,6 milliards ça nous paraît beaucoup, mais au regard du budget de l'État, ça ne l'est pas. La Ville de Paris est aux côtés des associations pour soutenir cette revendication. En tant qu'adjointe à la Maire de Paris depuis 10 ans maintenant, je dois vous dire à quel point il est difficile d'accompagner efficacement les femmes victimes de violences sans les moyens annuels qui manquent à tous les services sociaux, publics et aux associations. Le contexte politique dans lequel le pays se trouve a de quoi nourrir les inquiétudes. Le recensement des femmes victimes ne cesse d'augmenter, mais les moyens pour les prendre en charge régressent. L'austérité réclamée par le gouvernement autant pour l'État que pour les collectivités et pour les services publics est gravement dangereux pour prendre en charge les femmes victimes de violences, alors que nous avons besoin tout au contraire de budget. Les discours ne pourront jamais pallier la baisse des finances publiques. J'en termine en évoquant la campagne de sensibilisation organisée par la Ville de Paris en lien avec toutes les mairies d'arrondissement et les services de la Ville. Je passe maintenant la main à Giulia Foïs qui va animer les différentes tables rondes. Je remercie les agents et les agentes de l'Observatoire pour leur travail tout au long de l'année, les services de la Ville et du théâtre. Je vous remercie d'être là pour ces 10 ans et vous souhaite un très bel après-midi.

Giulia Foïs, animatrice : Je vous remercie infiniment de m'avoir proposé d'animer ces tables rondes parce qu'ici, sur la scène comme dans la salle, on ne trouvera que des femmes et des hommes qui prennent l'énorme chantier des violences faites aux femmes à bras-le-corps, qui en mesurent l'ampleur, mais qui n'en ont pas peur. Oui, on peut en finir avec les violences. Non, elles ne sont pas une fatalité qui nous réduirait à une forme d'impuissance bien désespérante. Quand on a des politiques publiques à hauteur des enjeux, quand on a un tissu associatif comme celui que l'on a en France, quand ces associations sont soutenues, ça marche. Bien sûr que la route est longue mais le chemin déjà parcouru le prouve, nous sommes dans une dynamique, nous sommes en mouvement, déterminé-es à en découdre avec un système qui cogne, qui blesse, qui broie. Vrai pour la jeunesse, vrai pour la protection de l'enfance, vrai dans le sport, vrai dans tous les publics, femmes d'ici et d'ailleurs, femmes insérées socialement ou bien marginalisées, vrai pour toutes les formes de violences qu'elles soient économiques, conjugales, psychologiques et/ou sexuelles. Les six tables rondes auxquelles vous assisterez aujourd'hui balaient le champ le plus large possible pour vous donner une vision de ces 10 ans de lutte menée, soutenue ou coordonnée par l'Observatoire. Vous ne retiendrez pas toutes et tous la même chose de cette journée, parce que sur ce terrain-là, nous avançons avec ce que nous sommes chacune et chacun. En revanche, cette année, nous sommes toutes Gisèle, victime ordinaire, victime extraordinaire, ex-victime, « femme de », debout devant nous, son regard planté dans le nôtre avec toutes ces questions qui affleurent depuis le début de ce procès des viols de Mazan, à la fois hors norme et terriblement banal par endroits. Parmi ces questions, il en est une qui pourrait sous-tendre notre première table ronde : comment se fait-il que pendant 10 ans, les médecins n'aient rien vu ? Pourtant, on le sait, les violences faites aux femmes ont des conséquences directes sur leur santé. Celles qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois ont par exemple 26 fois plus de risque de faire une tentative de suicide et d'après la Fédération nationale santé femmes, plus d'un tiers des victimes parisiennes a consulté un service de santé à la suite de violences conjugales. Alors que se passe-t-il ? Est-ce qu'on sait les entendre ces femmes désormais ? Les détecter ? Les prendre en charge ? Prévenir le pire ? J'ai le plaisir d'aborder ces questions avec la première table ronde et autour de moi, Bernard Jomier sénateur de Paris et Anne Rubinstein déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

~~Juste~~ une fois **DE TROP**

C'est ~~rien~~ **GRAVE**

Tu mérites ~~ça~~ **MIEUX**

La santé : repérer, reconnaître et prendre en charge les violences faites aux femmes et leurs impacts physiques et psychologiques

Bernard Jomier, sénateur de Paris, ancien adjoint
à la Maire de Paris chargé de la santé, du handicap
et des relations avec l'AP-HP

Anne Rubinstein, déléguée interministérielle
à la prévention et à la lutte contre la pauvreté,
ancienne directrice de cabinet du directeur général de l'AP-HP



La santé : repérer, reconnaître et prendre en charge les violences faites aux femmes et leurs impacts physiques et psychologiques

Giulia Foïs, animatrice : Bernard Jomier, vous êtes aussi médecin et êtes de ceux qui participent à ce que la logique du soin l'emporte sur la logique du gain. Avant #MeToo, comment auriez-vous décrit la prise en charge médicale des femmes victimes de violences ?

Bernard Jomier, sénateur de Paris, ancien adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP : Merci d'abord de m'avoir invité ici. Cela m'a touché. Le lancement de l'Observatoire a été un beau moment et 10 ans après, cela a produit quelque chose de vraiment intéressant. C'est un lieu qui produit de l'action. Pourquoi les médecins n'ont rien vu pendant 10 ans ? Pourquoi des phénomènes de société qui ont des conséquences sur la santé physique et psychologique passent sous les radars de la conscience collective ? À la fin des années 90, j'étais jeune médecin et je suis allé à un séminaire de formation sur les usager-es de drogues. Un formateur nous a dit de toujours demander à une personne qui ne va pas bien, si dans son enfance, il ou elle a été victime de violences. C'est terrible de poser cette question. Avec mes collègues, on pose la question, mais parfois on ne la pose même plus, car une fois sur deux, la réponse est positive. Pour les usager-es de drogues, c'est encore plus d'ailleurs. C'est une interpellation qui est très dure en fait et il faut comprendre que les soignants et les soignantes, face à ces situations, sont au fond, assez démunies. Aujourd'hui, on voit le chemin parcouru. Si rien n'avait été fait, il n'y aurait pas autant de manifestations. En même temps, on ne peut que dire que nous avons progressé beaucoup trop lentement.

Giulia Foïs : Si on prend l'exemple du questionnement systématique, où en est-on ?

Bernard Jomier : Quand je parle avec mes collègues, il y a une prise de conscience qu'il fallait avoir un questionnement systématique, mais qui dit questionnement, dit capacité ensuite à prendre en charge. Les médecins ont des difficultés à gérer leur propre impuissance. C'est la même chose pour les travailleur-es sociaux-ales. Quand ils et elles ne peuvent pas apporter de réponse à une personne, c'est extrêmement dur. Aujourd'hui, je pense que la prise de conscience de la problématique a grandi, mais que devant l'absence de réponse assez rapide, il reste une peur d'affronter ces questions.

Giulia Foïs : Madame Rubinstein, quand l'Observatoire se crée, quelle est l'urgence ? Quelle est la priorité parmi la multitude de priorités ?

Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ancienne directrice de cabinet du directeur général de l'AP-HP : En 2012, c'était la renaissance d'un ministère des Droits des femmes. Il fallait alors réinvestir l'ensemble des sujets des droits des femmes ; il n'y avait pas de priorité, c'était tous azimuts. On voulait faire reculer les violences faites aux femmes et porter ce sujet dans l'espace public. On voulait s'attaquer aussi à toutes les questions d'inégalités professionnelles. On avait aussi un combat pour la féminisation des fonctions. On a l'impression que c'était il y a 50 ans, mais non, c'était en 2012. Tout était à investir, en tout cas du point de vue du gouvernement.

Giulia Foïs : Lorsque se créent en 2018 les maisons des femmes dans les hôpitaux parisiens, en quoi étaient-elles nécessaires ?

Anne Rubinstein : Lorsque j'arrive dans ces fonctions, le monde de la santé n'est pas mon univers. C'est pour cela que Martin Hirsch me choisit. Néanmoins, je connais les dispositifs des maisons des femmes. Il y en a quelques-unes qui existent au niveau national. Pour que les femmes viennent dénoncer leur situation de violence, il faut des conditions. Malgré les formations des policier-es dès 2012, franchir la porte d'un commissariat est déjà une étape lointaine dans le processus. En revanche, il existe toujours du personnel médical qui a une relation de confiance avec les femmes. Cela me semble alors un endroit évident pour que la prise en charge se passe. Sur la question : est-ce que les médecins avant ne voyaient rien ? Je pense qu'ils et elles voyaient, mais que ce n'est pas si simple d'orienter quelqu'un. Il reste une bataille culturelle à mener sur les violences faites aux femmes. Un-e médecin est un-e individu-e comme un-e autre. Des équipes soignantes étaient confrontées à des femmes victimes de violences et démunies sur la suite à donner. J'ai vu qu'à certains endroits, il y avait des personnes très investies qui avaient envie de faire mieux. On a entrepris de convaincre des institutions comme l'ARS ou la Mairie de Paris. J'avais une formule : celui ou celle qui va fermer des Maisons des femmes n'est pas né-e, quelle que soit sa couleur politique. C'est une réalité de santé publique. Aujourd'hui, il y a 4 Maisons des femmes à l'AP-HP, 3 à Paris et une dans le 94. Une cinquième va naître.

Giulia Foïs : Cela fait bientôt 5 points de marqués contre les violences faites aux femmes. On va savourer ces victoires. Merci infiniment à tous les deux.

Hélène Bidard : Entre-temps, des dispositifs ont évolué. On peut maintenant déposer des plaintes dans les hôpitaux de l'AP-HP, même en dehors des Maisons des femmes. On espère que cela va être généralisé. Un troisième dossier qui me tenait beaucoup à cœur a abouti, grâce au Parquet notamment. Il s'agit du recueil de preuves sans dépôt de plainte pour les victimes de viols. Jusqu'à présent, aucun prélèvement n'était réalisé à l'hôpital pour les victimes de viol s'il n'y avait pas de plainte au préalable. Or, les femmes doivent avoir le temps de décider de porter plainte. S'il n'y a pas de prélèvement, ensuite il n'y a plus de preuve pour des raisons budgétaires. Les recueils de preuves peuvent maintenant se faire sans dépôt de plainte préalable pour les femmes victimes de violences sexuelles. Cela concerne pour l'instant les faits commis à Paris.

Anne Rubinstein : La généralisation de ce dispositif est en cours.

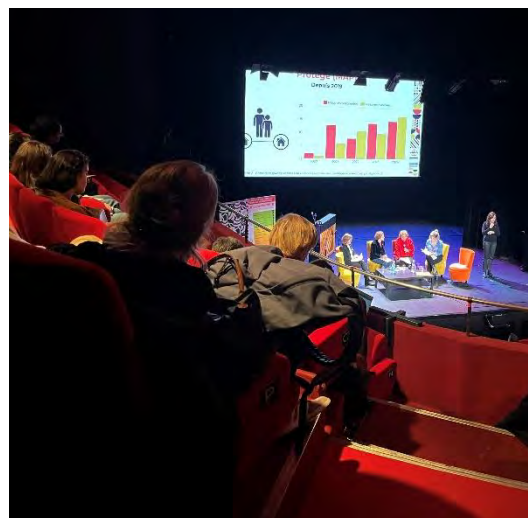
Giulia Foïs : Ici, des femmes et des hommes qui agissent et qui font. Merci beaucoup à vous trois.

Enfants et jeunes victimes de violences patriarcales : protéger la mère, c'est protéger l'enfant

Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire
des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis

Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge
des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance

Mié Kohiyama, co-fondatrice de BeBrave France



Enfants et jeunes victimes de violences patriarcales : protéger la mère, c'est protéger l'enfant

Giulia Foïs, animatrice : J'invite désormais trois militantes, trois infatigables combattantes des droits des femmes et des enfants. Lorsqu'on dit que 93 femmes ont été tuées sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints en 2023, on ne sait pas, car on ne le dit pas encore, combien d'enfants orphelins ces mères ont laissés. Lorsqu'on parle de 271 000 femmes victimes de violences conjugales en 2023, il faut imaginer le nombre d'enfants qui auprès d'elles ont tout vu, tout entendu, tout subi. Mme Ronai, vous fondez en 2002 le tout premier Observatoire des violences faites aux femmes en Seine-Saint-Denis. Lorsque l'Observatoire de Paris voit le jour quelques années avant #MeToo, en 2014, pour vous, où en est-on ?

Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis :

Merci de cette invitation. En 2010, la première loi pour les enfants parle de violences faites aux femmes, de violences dans le couple et d'incidences sur les enfants. Cette loi crée l'ordonnance de protection qui prend les enfants en compte, notamment dans le cadre de l'autorité parentale, du droit de visite et de la garde. En 2014, le Téléphone Grave Danger est généralisé. Ce n'est pas anodin pour les enfants qui sont aujourd'hui considérés comme covictimes. Notre vocabulaire a beaucoup évolué depuis 2010. Ce terme est aussi dans un décret du ministère de la Justice. Les enfants peuvent être partie civile, directement s'ils sont majeurs, ou avec un administrateur ad hoc. En 2018, la présence des enfants est considérée comme une circonstance aggravante. Son handicap dans son développement affectif, social, scolaire, etc. est reconnu. En 2019, il y a le Grenelle des violences conjugales et les enfants sont aussi pris en compte. La loi de 2019 explique qu'il n'y a plus de droit de visite libre lorsque les liens entre les parents sont interdits. Ce sera dans un espace de rencontre, sans plus de droit d'hébergement. Un enfant sur deux qui est covictime de violences conjugales est aussi victime. En 2024, la loi Santiago que je salue, explique que lorsqu'il y a des poursuites ou des condamnations dans le cadre d'un délit, il y aura suspension de l'exercice de l'autorité parentale pour protéger les enfants et éviter qu'ils ne soient utilisés comme moyen de pression.

Giulia Foïs : Dans les faits, je pense à ces 500 femmes qui sont allées à l'Assemblée, des femmes qui doivent remettre à leur ex-conjoint incestueux leur enfant un week-end sur deux, sous peine de perdre elle-même leur garde et d'être poursuivies à leur tour par la Justice. Que fait-on pour ces femmes ?

Ernestine Ronai : Je vous remercie beaucoup de poser cette question. Il s'agit des mères dites protectrices. L'enfant qui a été victime de violences sexuelles par un homme de la famille en parle d'abord à sa mère qui porte alors plainte. À ce moment-là, en l'absence de preuve suffisante, impossible de condamner monsieur. Il faudrait pourtant les chercher. La mère est en plus accusée de dénonciation calomnieuse. Des femmes sont aujourd'hui en prison parce qu'elles ont refusé que leur enfant aille chez le père agresseur. C'est inadmissible. Deux préconisations ont été faites auprès de la CIIVISE (ndlr : Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants). La première a remporté succès avec un décret du 23 novembre 2021, selon lequel l'exercice de l'autorité parentale est suspendu lorsqu'un homme a agressé ses enfants. En revanche, les femmes qui dénoncent les violences peuvent encore aller en prison. Le but est qu'il ne puisse pas y avoir de poursuite pénale dans le cas de dénonciation sexuelle sur un enfant, même si l'agresseur n'est pas condamné.

Giulia Foïs : Je rappelle que 160 000 enfants sont victimes d'inceste chaque année. Madame Versini, vous avez consacré votre vie à la protection des plus vulnérables. Vous êtes cofondatrice du SAMU social et avez défendu les droits de l'enfant au début des années 2000. Quelles ont été vos priorités il y a 10 ans, lorsque vous êtes devenue adjointe à la Mairie de Paris pour la protection de l'enfance ?

Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance : Je vous remercie toutes pour votre travail et votre engagement. La CIIVISE a marqué une avancée importante dans cette lutte.

Tout ce que vous avez fait bouger a fait évoluer les règles, notamment en termes de consentement. Aucun adulte ne peut se prévaloir du consentement d'un enfant jusqu'à 15 ans dans les relations sexuelles hors famille et 18 ans en cas d'inceste. C'est fondamental. Le chef de famille avait tous les droits depuis l'Antiquité. Les enfants ont beaucoup de mal à s'exprimer. Que ce soient les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, ils n'en parlent pas. Les enfants aiment leurs parents et ont peur des conséquences. Un plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants a été mis en place. Tout cela a demandé des années de combat et de bataille juridique. Un enfant meurt tous les 5 jours sous les coups de ses parents en France. Les lois sur le consentement ont mis des années à avancer, car les parlementaires étaient des hommes. Nous avons mis en place des actions de sensibilisation pour informer les enfants sur ce qui est normal et pas normal et pour qu'ils sachent à qui ils peuvent s'adresser. On a créé une mission « Droits de l'enfant ». Des

équipes passent dans les écoles pour parler aux enfants. Un enfant informé est un enfant qui commence à être protégé. À l'ASE (ndlr : Aide Sociale à l'Enfance), un enfant est parfois placé, car un faisceau d'indices indique des violences sans que l'enfant ait parlé. Au bout de quelque temps, en confiance avec un éducateur, il va en parler. Une autre procédure commence alors.

Giulia Foïs : Je suis heureuse d'entendre que grâce à des combattantes, des choses se font. Madame Kohiyama, vous avez été la première à mettre en mots l'amnésie traumatique dans *Le Petit Vélo Blanc*. Vous vous êtes battue jusqu'en cassation pour porter votre affaire pourtant prescrite. Vous êtes une combattante, mais préférez le mot « survivante ». Pourquoi ?

Mié Kohiyama, co-fondatrice de BeBrave France : Merci pour cette question très importante. Je remercie Hélène, et je suis très émue d'être ici avec des pionnières. Ce terme de survivant n'existe pas en droit français ni européen. Il existe une impunité majeure en matière de violences sexuelles sur les enfants et très peu sont victimes au sens légal du terme. On se bat pour cette reconnaissance avec BeBrave. Le terme de survivant existe déjà au niveau international dans plusieurs institutions et il faut aller plus loin au niveau européen. Un survivant ou une survivante est une personne qui a subi des violences sexuelles dans l'enfance. Ces personnes doivent bénéficier de l'accompagnement nécessaire à leurs soins.

Giulia Foïs : Si on veut être efficace dans la lutte contre les violences faites aux enfants, il faut absolument dépasser les frontières hexagonales et coordonner les politiques du monde entier.

Mié Kohiyama : Les violences sexuelles dans l'enfance sont un problème mondial : une fille sur cinq, un garçon sur sept. Il faut cette coopération internationale. Plusieurs crises mondiales touchent aussi la France telles que les violences sexuelles en ligne. En 2023, 100 millions d'images pédocriminelles ont été repérées en ligne. Le grooming augmente de plus de 300 % entre 2021 et 2023. La question des violences sexuelles en ligne se traite au niveau international. Ce sont des crimes sans frontières. BeBrave essaie de pousser pour qu'il y ait un règlement européen qui contraigne les plateformes à détecter, signaler et retirer les contenus pédocriminels dont 60 % sont hébergés en Europe. Un autre combat se mène aussi au niveau européen : l'imprescriptibilité des crimes sexuels sur mineures. L'extension de la prescription pénale est en examen au niveau européen. Enfin, en réponse politique au mouvement #MeToo, nous tenons à la création de conseils nationaux de survivants partout dans le monde sur le modèle allemand pour faire des recommandations de politiques publiques. Enfin, les 7 et 8 novembre a eu lieu à Bogota la première conférence interministérielle mondiale de lutte contre les violences commises sur les enfants avec plus de 100 gouvernements qui ont pris des engagements. Je n'avais encore jamais ressenti que mettre fin à ces violences est bien une réalité possible.

Giulia Foïs : Merci.

Ernestine Ronai : Je voudrais ajouter une citation de Gisèle Halimi : « Ne vous résignez jamais. Le refus de se résigner peut lancer la machine grinçante du malheur sur d'autres rails ». Ici, au théâtre de la Concorde, à l'Observatoire de la lutte contre les violences faites aux femmes, nous ne nous résignons pas aux violences faites aux femmes et ensemble, nous allons lancer la machine grinçante du malheur sur d'autres rails vers un avenir pour les femmes et les enfants.

Femmes et sport : de la domination à la libération

**Sarah Abitbol, ancienne patineuse artistique,
présidente de l'association La Voix de Sarah**

**Katia Palla, ancienne patineuse artistique,
directrice de l'association La Voix de Sarah**

**Christine Guillemaut, ancienne chargée de projet
violences faites aux femmes à la Ville de Paris**

**Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, ancienne co-présidente
de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)**



Femmes et sport : de la domination à la libération

Giulia Foïs, animatrice : Sur quelles valeurs, avec quels modèles se construisent les adultes de demain ? Dans le domaine du sport, malgré le fait que les JO de cette année aient été les premiers paritaires de l'histoire, activité conçue initialement par les hommes et pour les hommes, il semblerait que les femmes ne soient pas encore totalement les bienvenues. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que les jeunes filles abandonnent le sport à l'adolescence en butte aux remarques sexistes, au dénigrement quand il ne s'agit pas de harcèlement ou de violences sexuelles. Aujourd'hui, on compte seulement 38 % de femmes parmi les licencié-es sur l'ensemble des fédérations sportives. Comment leur faire une vraie place, celle qu'elles méritent et où elles peuvent déployer leurs talents en toute tranquillité ? Pour en parler, voici Sarah Abitbol et Katia Palla pour l'association La Voix de Sarah, ainsi que Christine Guillemaut et Emmanuelle Bonnet-Oulaldj. Madame Abitbol, vous êtes une des figures du #MeToo français, sept fois médaillée aux championnats européens et lanceuse d'alerte avec votre livre *Un si Long Silence* en 2020. Avant vous, personne n'avait osé dire ce que subissent les petites filles et les adolescentes dans les coulisses de ces compétitions qu'on aime tant regarder. À l'époque, c'était l'omerta totale. Qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire cette histoire ?

Sarah Abitbol, ancienne patineuse artistique, présidente de l'association La Voix de Sarah : Trente ans de thérapie d'abord. Ce livre était ma dernière chance d'être entendue. J'ai parlé à mon dirigeant du club dès que mon amnésie traumatique est revenue. Il m'a dit de porter plainte. Au ministère des Sports, on m'a laissée dans le silence. Je suis alors partie aux États-Unis pour fuir. Je n'arrivais pas à poser le mot viol et je n'arrivais pas à guérir. Je n'arrivais pas à vivre normalement. J'ai décidé de parler. J'écrivais mes cauchemars. Mon agresseur était toujours en place et je me sentais complice de ce silence. Il fallait que je parle pour sauver d'autres petites filles. Ce long silence a fait beaucoup de bruit.

Giulia Foïs : On se souvient de l'onde de choc provoquée par la sortie du livre, mais vous vous êtes dit que vous n'alliez pas vous arrêter là. Vous avez fondé La Voix de Sarah. L'idée c'est : plus jamais ça ?

Sarah Abitbol : Le risque zéro n'existe pas, mais je pense que sur le terrain, on sauvera des vies. Des enfants et des adolescent-es viennent nous voir pour nous dire qu'ils ou elles ont vécu la même chose. À l'époque, au ministère, il n'existait pas de cellule Signal Sport. C'est l'ex-ministre des Sports, Roxana Maracineanu qui l'a créée et je la remercie. Elle s'est battue pour ça. Aujourd'hui, la cellule connaît un nombre de victimes effarant. Nous pouvons être fières de ce cheminement. Aujourd'hui, ce traumatisme, j'en fais une force : je dis que je suis une championne.

Giulia Foïs : Katia Palla, vous êtes la directrice de cette association. Pouvez-vous nous dire ce que vous avez en commun ?

Katia Palla : Avec Sarah, nous nous sommes connues adolescentes. Je suis une ancienne patineuse de haut niveau. Je m'entraînais à l'époque avec Sarah et ce fameux entraîneur que nous avons eu en commun m'a détectée dans les patinoires et j'ai rencontré Sarah. Tout a commencé par un stage à la Roche-sur-Yon et puis cela a basculé. Je pensais que j'étais la seule. Quand Sarah a parlé, nos chemins se sont de nouveau croisés. J'ai compris que j'avais été violée et que je n'étais pas la seule. J'ai témoigné, mais les faits étaient prescrits. Je suis une survivante et directrice de la Voix de Sarah.

Giulia Foïs : Qu'est-ce que la Voix de Sarah a changé pour les petites filles et les adolescentes qui s'entraînent aujourd'hui ?

Katia Palla, ancienne patineuse artistique, directrice de l'association La Voix de Sarah : Pendant ces quelques minutes où je vous parle, deux enfants vont voir leur vie détruite. Aujourd'hui, dans notre pays, un enfant sur trois est victime de violences sexuelles, un enfant sur 7 dans le sport. Seulement 19 % des enfants saisissent la chance d'appeler le 119. En 2024, dans la Cellule Sport, 66% des violences sont sexuelles et les 34% restantes sont psychologiques. Sur l'ensemble des signalements depuis le début de l'année, seulement 6 % des faits sont en lien avec le handicap. Il reste une immense omerta en la matière. La Voix de Sarah possède 4 piliers. Nous faisons énormément de sensibilisation, de prévention, de formation sur le terrain. Nous accompagnons les fédérations françaises sportives dans leurs plans de prévention. Nous les aidons à développer des outils de sensibilisation propres à leurs sports. Nous prenons en charge les signalements que nous faisons auprès de la cellule Signal Sport voire à la CRIP (ndlr : cellule départementale de recueil des informations préoccupantes) ou après du Parquet. Nous coordonnons nos actions et prenons en charge les victimes de violences et leur entourage. Nous gardons un lien personnalisé avec elles pour détecter leurs

besoins. Concernant les travaux législatifs, nous avons travaillé sur la loi Abitbol passée le 29 février à l'unanimité politique. Elle vise à renforcer le contrôle d'honorabilité dans le sport et à écarter rapidement les prédateurs. Cette loi engage la responsabilité pénale du président de club qui a l'obligation de signaler tout comportement inapproprié sous peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Le dernier volet concerne la reconstruction par le froid en exprimant ses angoisses par le corps et la respiration avec un groupe de parole et une psychologie.

Sarah Abitbol : À l'époque, si un·e champion·ne victime était venu·e dans mon club, peut-être que je lui aurais parlé. Cette confiance donnée à l'athlète est importante. Si j'avais eu cela, je n'aurais peut-être pas vécu l'anti-vie pendant des années et peut-être que l'agresseur aurait été arrêté.

Giulia Foïs : Madame Guillemaut, pendant 17 ans, vous avez été chargée de projet dans la lutte contre les violences faites aux femmes pour la Ville de Paris et avez contribué à la création de cet Observatoire, ainsi qu'au dispositif Téléphone Grave Danger et à la création de l'outil « violentomètre ». Les violences dans le sport sont aussi votre cheval de bataille. Sur ces 10 dernières années, qu'a fait la Ville de Paris pour favoriser les pratiques sportives des femmes ?

Christine Guillemaut, ancienne chargée de projet violences faites aux femmes à la Ville de Paris : Plein de choses ! On a commencé en 2017 avec un séminaire sur le sport, bastion du sexisme ou moyen de reconstruction de soi pour les victimes de violences conjugales. Il fallait améliorer la connaissance des problèmes pour lever ce tabou et travailler sur les freins à l'accès au sport pour les filles et les femmes. C'est souvent le résultat d'un non-choix qu'il fallait attaquer à la base. Le sport est un moyen de sortir des violences. Plusieurs actions ont été conduites depuis. La formation a été améliorée, notamment dans le monde du sport de haut niveau à Paris pour la détection des violences par personnes ayant autorité ou par personnes exerçant un certain charisme. Ensuite, Paris Sportive a permis de lancer des travaux avec des Safe-places notamment pendant les jeux pour que les filles puissent réinvestir les lieux sportifs. On a fait aussi des marches exploratoires notamment sur la question des joggeuses qui courent dans l'espace public.

Giulia Foïs : Sur le sujet des joggeuses, je pense à la Nuit des Relais, portée par la Fondation des Femmes. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Christine Guillemaut : Depuis plusieurs années, la Nuit des Relais est organisée. De nombreux groupes se forment alors pour contribuer à trouver des fonds. On porte un dossard et on court ; il est aussi possible de marcher, le but est de participer. Après le violentomètre, il y a eu la création d'une réglette pour prévenir des situations malveillantes dans le sport. Libérer la parole est essentiel, sans craindre les fausses allégations qui culpabilisent les femmes. On parle maintenant de *victime-blaming* qui renforce la culture du viol. Ces fausses allégations sont très minoritaires, mais affaiblissent le taux de plainte.

Sarah Abitbol : La libération de la parole a besoin de la libération de l'écoute. On écoute mieux les femmes aujourd'hui.

Giulia Foïs : Madame Bonnet-Oulaldj, vous êtes au Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français et de l'Agence nationale du Sport. Vous avez coprésidé la FSGT (ndlr : Fédération sportive et gymnique du travail) pour promouvoir une autre manière de faire du sport. Que faire pour que le sport soit émancipateur pour les femmes ?

Emmanuelle Bonnet-Oulaldj : Une fois qu'on a pris en compte la parole et qu'on a libéré l'écoute, tout reste à faire. Selon moi, le nœud du problème est la culture du système sportif calquée sur le modèle de la compétition et de l'élitisme qui aboutit à broyer des personnes. Il faut interroger les contenus et les modalités d'organisation d'une pratique sportive. Il y a deux leviers sur lesquels il faut travailler. D'abord, féminiser les institutions sportives en matière d'encadrement ; la Fédération française de gymnastique a eu hier pour la première fois une femme présidente, cela interroge le pouvoir et son partage. J'ai proposé de mettre à l'honneur Alice Milliat afin qu'elle puisse avoir une statue dans la Maison du sport français ; la réaction a été compliquée et elle a été placée à la place d'une plante verte. Le deuxième levier concerne les contenus. Les athlètes sont hyper spécialisées, beaucoup trop tôt. Cela porte atteinte aux capacités cognitives. Il faut une approche omnisports qui n'empêche pas d'atteindre les plus hauts niveaux.

Pause.

Combattre le sexisme pour un futur égalitaire : #MeToo et la prise en charge de la parole des femmes

Anne-Cécile Mailfert, présidente et fondatrice
de la Fondation des femmes

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris
en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse
et de l'éducation populaire

Céline Thiébault-Martinez, députée de Seine-et-Marne



Combattre le sexisme pour un futur égalitaire : #MeToo et la prise en charge de la parole des femmes

Giulia Foïs, animatrice : Depuis #MeToo, on nous explique que « ça y est, ça va maintenant, vous avez parlé, on peut passer à autre chose ». La vérité, en se fondant notamment sur le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité, c'est que les réflexes masculinistes au contraire regagnent du terrain chez les jeunes générations. La réassignation des jeunes femmes à la sphère domestique, au rôle maternel est une tendance qui ressort de ces enquêtes d'opinion. Or ces stéréotypes sont le terreau de toutes les violences. Un jeune sur quatre déclare avoir subi des rapports non consentis. Une femme sur cinq, à moins de 24 ans, sait déjà dans sa chair ce que viol ou agression sexuelle signifie. Où en est-on vraiment 7 ans après le début de #MeToo ? J'appelle à me rejoindre nos intervenantes. Madame Mailfert, vous êtes la cofondatrice et la présidente de la Fondation des femmes. En huit ans, vous avez réussi à lever 8,5 millions d'euros pour soutenir 600 projets associatifs. La Cité Audacieuse raconte ce qu'est le féminisme d'aujourd'hui. Avez-vous ressenti un avant et un après #MeToo ?

Anne-Cécile Mailfert, présidente et fondatrice de la Fondation des femmes : Je suis très contente d'être là. Merci à toutes. Le mouvement #MeToo a créé une onde de choc mondiale. Cela a pris une ampleur inédite, particulièrement dans les médias. Cette dynamique a permis de briser des silences et de poser des mots sur des réalités confinées depuis longtemps au féminisme. Je vais parler de ce qui est positif et dire à quel point ce mouvement a transformé nos sociétés. Il a permis une meilleure prise en compte de la parole des femmes et il a entraîné une mobilisation sans précédent d'artistes, d'entreprises et de collectivités comme la Ville de Paris. Des artistes ont mis leur visibilité derrière cette cause et cela a permis de mieux sensibiliser le grand public. Dans deux jours, un grand concert, *Nos Voix pour Toutes*, va avoir lieu à l'Adidas Arena grâce au concours de la Ville de Paris. Quand j'ai commencé à m'engager dans le féminisme il y a 15 ans, il était très difficile d'avoir des signatures de personnalités du grand public à nos côtés. Cela coûtait cher pour les artistes de s'engager. Les entreprises se mobilisent aussi, ainsi que les collectivités qui ont un rôle clef. La Cité Audacieuse est le premier lieu de rayonnement des droits des femmes en France. Sans #MeToo, cela aurait été beaucoup plus difficile. La Nuit des Relais, lancée en 2016, se passe désormais sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Grâce à #MeToo, les violences faites aux femmes sont devenues un sujet dont on ne peut pas faire l'économie. C'est le sens de la campagne de fin d'année de la Fondation des femmes, appelée « Ne Pas Ignorer ». Le travail engagé doit absolument s'amplifier. Les plaintes pour viol ont augmenté de 283 % depuis #MeToo et les classements sans suite atteignent des taux records. Il reste une ignorance par les institutions de ces sujets. Il manque beaucoup de choses : des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, des enquêteurs et enquêtrices, des magistrat-es... Toutes les associations féministes ont mis au pot commun de cette loi intégrale tout leur savoir sur les manquements. Cette loi représente 140 mesures lancées il y a quelques jours. On plaide pour cette loi, pour une aide complète de toutes les victimes dans tous les aspects de leurs vies. #MeToo a ouvert une brèche, à nous de la transformer en un boulevard pour l'égalité. Les résistances restent fortes. Il faut analyser la montée des régimes autoritaires comme une réponse à #MeToo. Le féminisme ne peut pas survivre dans un régime autoritaire qui va expliquer que les droits des femmes sont une perversion occidentale. Dans ces pays, comme aux États-Unis, on assiste à une reprise de pouvoir virile sur ce qu'on essaie de faire. Il ne faut rien lâcher et continuer de défendre le féminisme et la parole des femmes.

Giulia Foïs : Madame Bidard, vous êtes en charge de l'égalité femmes-hommes depuis 2014. C'est à vous que revient la création de cet Observatoire. Qu'est-ce que #MeToo a changé ou n'a pas encore pu faire bouger ?

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire : #MeToo a changé énormément de choses. Madame Hidalgo, femme de volonté, a eu du mal à faire aboutir le dossier de la Cité Audacieuse. Elle m'en parle en 2014. Je sais que cela va être très compliqué. Avec #MeToo, on peut voir plus grand et imposer ces dossiers dans l'agenda politique. Des femmes comme Sarah Abitbol ou Judith Godrèche nous redonnent de l'énergie pour regagner des avancées concrètes. Il faut rester vigilantes. Les jeunes sont très exposés aux violences sexistes et sexuelles et il existe une idéologie, une volonté d'emprise sur la jeunesse. Les jeunes sont très nombreux à penser que « non » signifie quand même « oui ». Le sexisme et le masculinisme se propagent et organisent une contre-révolution idéologique. C'est pour cela qu'est né le violentomètre ainsi que le respectomètre ou le safe prof. Ces dispositifs sont à destination des jeunes, car il faut leur transmettre tout de suite le relai face aux forces réactionnaires. Nous sommes aussi en capacité d'organiser cette solidarité internationale.

Giulia Foïs : Madame Thiébault-Martinez, vous êtes également membre de l'Assemblée des femmes et vous avez présidé la coordination pour le lobby européen des femmes afin de lutter mieux pour l'IVG ou pour

l'abolition de la prostitution en réunissant toutes nos forces au-delà des frontières. S'il y avait une priorité à retenir, laquelle serait-ce ?

Céline Thiébault-Martinez, députée de Seine-et-Marne : Une seule priorité, ce n'est pas possible. S'il y en avait une seule, ce serait de passer de l'ambition affichée par l'ensemble de la société et par les pouvoirs publics à l'action, à une action qui a des moyens, qui permet partout l'application de la loi. Aujourd'hui, un sujet essentiel est la manière dont la justice accueille la parole des femmes et leur permet de faire reconnaître les crimes dont elles sont les victimes. Parmi des exemples de ce que l'on pourrait mettre en place, lors d'un dépôt de plainte, ce serait de faciliter la collecte des preuves, le paiement des avocats, le déroulement des enquêtes. Un sujet est occulté aujourd'hui c'est comment la justice fait son travail quand une femme est victime d'une agression ? Une autre ambition serait par rapport à la lutte contre la prostitution. La France est l'un des seuls pays à avoir adopté une loi qui lutte contre le système prostitutionnel. Malheureusement, depuis la loi de 2016, je constate les maigres budgets attribués à cette lutte. Pour 2025, ce budget est quasiment identique à 2024. Le gouvernement a une ambition pour 2025 de 100 parcours de sortie supplémentaires, soit un parcours par département, soit une goutte d'eau dans la mer. L'égalité femmes-hommes est censée être une cause majeure du quinquennat. On attend encore de voir les effets de cette grande cause.

Solidarité et sororité : pour un accueil et un accompagnement inconditionnel de toutes les femmes

**Isabelle Gillette-Faye, sociologue,
directrice générale de la Fédération Nationale GAMS**

**Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités,
de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés,
de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion**

Chahla Chafiq, sociologue et écrivaine



Solidarité et sororité : pour un accueil et un accompagnement inconditionnel de toutes les femmes

Giulia Foïs, animatrice : J'invite trois personnes sur cette scène. Merci à toutes les trois. Nous sommes plus efficaces quand nous luttons toutes ensemble et pour toutes les femmes, d'où qu'elles viennent. Les femmes étrangères sont surexposées aux violences parce qu'elles sont femmes et parce qu'elles sont étrangères. Bien souvent, elles arrivent en France parce qu'elles subissaient des violences dans leur propre pays. Pour rappel, 230 millions de femmes et de filles sont mutilées dans le monde et il y a 250 millions de mariages forcés selon l'Unicef. Qu'en est-il de leur prise en charge lorsqu'elles arrivent en France ? Que faudrait-il faire encore ? Madame Gillette-Faye, sociologue et experte auprès de l'ONU et des institutions européennes sur les pratiques traditionnelles néfastes, directrice générale du GAMS, avez-vous pu constater un avant et un après #MeToo ?

Isabelle Gillette-Faye, sociologue, directrice générale de la Fédération Nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des mutilations Sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants) : Je ne sais pas si #MeToo a touché les femmes issues de l'immigration. On se rend compte que c'est la même chose pour les héritières des immigrations. Elles rencontrent les mêmes discriminations. Ces femmes se battent au quotidien pour garantir leurs droits et la protection de leurs petites filles, notamment des mutilations sexuelles. Elles sont privées de la possibilité de prendre la parole, surtout lorsqu'elles ne maîtrisent pas la langue. À cela s'ajoutent les violences administratives de la part du conjoint et des institutions. L'OPVF a cassé cette question des violences il y a 10 ans. Si les violences sont traitées par catégorie, les victimes ne s'y retrouvent pas. Il faut agir de manière transversale et inclusive contre les violences. C'est aussi la question des femmes qui souffrent de handicap. À l'Observatoire, toutes les violences sont entendues, écoutées de la même manière, et on essaie de leur trouver des solutions. Il n'existe pas de hiérarchie dans les violences.

Giulia Foïs : Merci Isabelle. Madame Filoche, concernant ce continuum et cette coordination pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes, si on pense aux femmes étrangères et aux femmes sans-abri qui sont des publics marginalisés, que peut-on dire à la Ville de Paris ?

Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion : Nous avons des dispositifs qui se veulent le plus inconditionnels possibles. Certain·es interlocuteur·rices de l'État remettent aujourd'hui en cause cette inconditionnalité. Nous sommes donc en résistance, y compris avec des politiques nationales qui nous sont imposées. Une partie de ces dispositifs gomme des spécificités qui peuvent émerger de certains publics. On marche sur une crête en permanence. Chaque personne mérite une réponse en dentelle. C'est très complexe à assumer politiquement et budgétairement. Nous travaillons depuis des années à objectiver un peu les choses. C'est l'exemple de la Nuit des Solidarités qui permet de connaître les chiffres exacts des personnes qui vivent dans la rue. Avoir ces chiffres permet de modifier en profondeur nos dispositifs et les objectifs que nous nous donnons. 70% des travailleur·euses pauvres sont des femmes. À Paris, 57% des allocataires du RSA sont des femmes. Toutes ces données participent à un élan global de précarisation. Lorsque ces femmes arrivent dans nos services, il faut améliorer encore l'accueil. Nous faisons preuve de beaucoup de volontarisme et ça marche. Par exemple, nous avons ouvert 7 haltes de nuit réservées aux femmes. Nous avons réservé des créneaux dans les bains-douches, nous avons ouvert des lieux accueillants pour l'aide alimentaire. Nous travaillons aussi sur la question de l'accès à l'autonomie. Nous leur apprenons à faire du vélo par exemple. Il faut unir l'inconditionnalité et des solutions pour des situations particulières, par exemple pour les femmes en situation d'exil.

Giulia Foïs : Cela fait un bien fou de toutes vous entendre, car cela permet de se rendre compte à quel point cette lutte passe par des choses si concrètes. Madame Chafiq, vous êtes docteure en sociologie, écrivaine et n'avez cessé d'établir des ponts entre la France et l'Iran, votre pays d'origine, que vous avez dû quitter au début des années 1980. Aujourd'hui, quels seraient les grands enjeux pour parvenir à cet accueil inconditionnel des femmes ?

Chahla Chafiq, sociologue et écrivaine : Merci de m'avoir donné cette occasion pour échanger avec vous sur ce qui fait le pont entre ici et ailleurs et que nous récupérons en France. Les actions ont un retentissement international comme le mouvement Femme, Vie, Liberté. Il s'agit du rapport entre le particulier et l'universel. Les droits des femmes sont les droits humains. Quand je suis arrivée en France, j'ai eu le plaisir de travailler dans le domaine interculturel et j'ai créé l'ADRIC (ndlr : Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté), qui fête ses 20 ans. Avec la Ville de Paris, nous avons créé des outils spécifiques pour comprendre ce rapport entre le particulier et l'universel. Les jeunes ont besoin

de comprendre ce que signifient laïcité, égalité, liberté lorsqu'il y a des inégalités, des guerres. La question des femmes se trouve à la frontière entre le privé et le public. Le sexisme est par exemple une base de l'islamisme. #MeToo a trouvé un écho jusqu'en Iran. Depuis quelque temps, les chiffres de l'immigration se féminisent. Il faut éviter deux écueils : dire que les femmes immigrées ont des conditions différentes et dire qu'elles n'ont pas de particularités. À la fois, elles partagent avec toutes les femmes le sexisme et les violences, et connaissent des situations particulières. Elles sont impactées par le code éducatif du pays d'origine et la situation politique du pays d'origine. Il faut une approche interculturelle à la lumière des enjeux actuels comme cette histoire de genre. Nous avons réalisé un guide méthodologique avec la Ville de Paris disponible sur le site de l'ADRIC pour réfléchir à la lumière des enjeux d'aujourd'hui.

Giulia Foïs : Merci à toutes les trois.

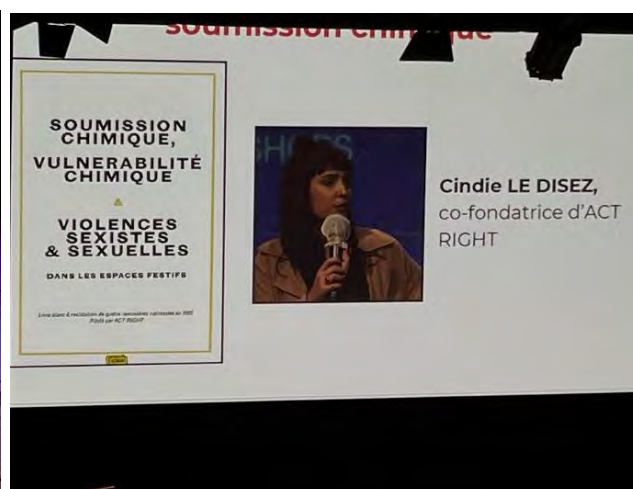
~~Juste~~ une fois **DE TROP**

C'est ~~rien~~ **GRAVE**

Tu mérites ~~ça~~ **MIEUX**

Livre blanc sur la soumission chimique

Cindie LE DISEZ, co-fondatrice d'ACT RIGHT



Livre blanc sur la soumission chimique

Giulia Foïs, animatrice : Je voudrais qu'on s'arrête aussi sur celles qui voudraient pouvoir s'amuser librement sans craindre pour leurs corps ou pour leurs vies. Sortir sans danger, faire la fête et vivre en toute sécurité, c'est le combat de l'association Act Right, qui milite pour la sécurité et l'inclusivité dans les espaces publics festifs. J'invite sa cofondatrice Madame Le Disez à nous rejoindre pour nous présenter le fruit d'un long et nécessaire travail, un livre blanc sur la soumission chimique, ô combien d'actualité.

Cindie Le Disez, co-fondatrice d'ACT RIGHT : Merci beaucoup pour cette invitation afin de présenter le travail que notre association mène depuis 4 ans. Elle est née d'une volonté de trouver des protocoles. C'est arrivé dans un contexte post-Covid, post-#MeToo et post-Balancetonbar. Les milieux festifs ont été beaucoup stigmatisés et il a fallu se demander si ces stigmatisations étaient avérées, si les lieux festifs étaient plus dangereux qu'une soirée maison par exemple. Les professionnel·les du secteur étaient en grande détresse face à ces sujets. Ils/Elles avaient besoin de formations à la prise en charge des victimes, des agresseurs, de savoir quoi faire des substances illicites. Les protocoles étaient inexistantes et le sujet, banalisé.

Giulia Foïs : Grâce à vous, la soumission chimique dans le milieu festif est un sujet dont on parle. Aujourd'hui, plus personne ne peut faire semblant de ne pas savoir de quoi il s'agit.

Les enjeux de demain pour la lutte contre toutes les violences sexuelles

Emmanuelle Piet, présidente
du Collectif féministe contre le viol

Nicolas Nordman, adjoint à la Maire de Paris
en charge de la prévention, de l'aide aux victimes,
de la sécurité et de la police municipale

Laurence Rossignol, sénatrice du Val-de-Marne, vice-
présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat,
présidente de l'Assemblée des Femmes et ancienne ministre



Les enjeux de demain pour la lutte contre toutes les violences sexuelles

Giulia Foïs, animatrice : Bonjour à tous les trois. Madame Piet, vous êtes aussi une pionnière dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Au départ Médecin en PMI (ndlr : Protection maternelle et infantile), la santé des femmes et la prévention, la détection des violences est vite devenue une priorité pour vous. À la tête du planning familial de Seine-Saint-Denis, à la commission santé du Haut Conseil à l'Égalité, à la CIIVISE et au Collectif féministe contre le viol que vous présidez depuis plus de 30 ans, que diriez-vous de l'époque actuelle ?

Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol : J'ai cinquante ans de recul sur le sujet et nous avons sérieusement progressé. Nous avons pu maîtriser la violence à partir du moment où nous avons pu maîtriser notre fertilité. Aujourd'hui, tout cela est menacé avec tout ce qui se dit contre la pilule et l'avortement remis en cause dans des pays où cela est autorisé. Nous avons fait de redoutables avancées en matière de violences sexuelles sur les enfants dans les années 1985, 1992 et 1993. Ces progrès réels sont pourtant menacés en permanence et cela nous demande une véritable vigilance à tous. Des progrès ont été faits, mais les condamnations pour viol continuent. Les femmes sont encouragées à parler, mais il n'y a pas de suivi.

Giulia Foïs : Concernant les lignes d'écoute, diriez-vous que les récits ou les mots ont changé ?

Emmanuelle Piet : À l'époque de l'ouverture du numéro vert en 1986, beaucoup de personnes appelaient pour des viols commis longtemps auparavant. Plus de 50 % des appels concernaient des viols dans l'enfance. Cela n'a pas bougé. La différence c'est que les personnes appellent plus tôt après les violences. La ligne ouverte de la CIIVISE en 2021 permet aux garçons d'appeler aussi. Ils sont environ 20 % à téléphoner. Les mécanismes n'ont pas changé. La stratégie de l'agresseur est la même. Ce débat actuel sur le consentement me sidère un peu et laisse penser qu'un violeur est un homme banal qui a dérapé. On parle même de viol d'opportunité. C'est choquant.

Giulia Foïs : Monsieur Nordman, vous êtes adjoint auprès de la Ville de Paris en charge de la prévention et de l'aide aux victimes. Vous avez travaillé notamment sur la formation des policier·ères municipaux·ales, pour la sécurité des femmes dans l'espace public et pour l'accueil des victimes en commissariat. Où en est-on aujourd'hui ?

Nicolas Nordman, adjoint à la Maire de Paris en charge de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale : Il faut une vision macro au niveau politique, mais aussi localement. À la Ville de Paris, nous souhaitons pouvoir mener des politiques très concrètes et opérationnelles, d'abord pour accueillir les victimes, faire en sorte qu'elles puissent trouver une écoute dans des moments difficiles, souvent difficiles à anticiper. Il faut pouvoir réagir lorsqu'on est victime dans la rue par exemple et trouver la bonne personne au bon moment pour être accompagné·e. Lorsque la Maire de Paris a créé la police municipale de Paris il y a 3 ans, une dimension essentielle était cette capacité à pouvoir prendre en compte une victime. Ces agent·es ont des formations obligatoires sur les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public ainsi que sur les violences dans le couple. Certains commissariats sont plus en avance que d'autres sur la prise en charge des victimes. Des intervenantes et intervenants sociaux viennent dans les commissariats pour accompagner le dépôt de plainte et pas seulement. Si on mène des politiques spécifiques afin de fédérer les acteurs, il faut avoir cette préoccupation de l'égalité dans toutes les politiques publiques. À l'occasion des JOP, nous avons travaillé pour que dans cet événement planétaire, on puisse avoir constamment cette dimension à l'esprit.

Giulia Foïs : Madame Rossignol, vous avez été ministre du Droit des femmes, vous êtes vice-présidente de la délégation aux Droits des femmes du Sénat, présidente de l'Assemblée des femmes, comment peut-on en finir avec ces violences ? Existe-t-il des angles morts sur lesquels il faudrait absolument travailler ?

Laurence Rossignol, sénatrice du Val-de-Marne, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat, présidente de l'Assemblée des Femmes et ancienne ministre : La première chose serait peut-être une loi-cadre avec des éléments règlementaires, législatifs et surtout un horizon. Cet horizon est la fin des violences faites aux femmes. Nous avons besoin de cette loi. Il ne faudrait pas qu'après l'éventuelle introduction du consentement dans la loi, le débat soit clos. Il reste d'autres besoins. Un simple mot dans le Code pénal ne règlera rien. Il faut un véritable engagement politique et nous ne l'avons pas. Concernant les angles morts, je veux en citer au moins un : la glamourisation des violences sexuelles. Le marché a mis la main sur la sexualité au nom de notre libération collective à tous. J'ai lu un article sur un immeuble bourgeois

dans le 15^e dont le rez-de-chaussée était devenu une entreprise de gang-bang. Comme il s'agit d'une entreprise, c'est compliqué de la fermer. J'ai aussi lu un article sur la démocratisation du BDSM (ndlr : Bondage et discipline, domination et soumission, sado-masochisme). J'ai du mal à l'analyser comme une pratique d'émancipation. Nous arrivons à un moment où des clarifications sont à faire dans le mouvement féministe. Par exemple, je ne comprends pas comment il est possible de se mobiliser toutes ensemble contre les violences sexuelles faites aux femmes et de buter sur la dernière marche de l'histoire qui est l'achat de services sexuels. Cela n'a pas de sens. Le sujet de la GPA (ndlr : Gestation Pour Autrui) est très important aussi. Le corps de certaines femmes est utilisé pour fournir des bébés à des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas les faire elles-mêmes. C'est d'une violence incontestable et un retour archaïque à notre fonction reproductive. Certaines revendications sont parfois contradictoires. La bonne manière de faire est de marcher séparément et de frapper ensemble. Il reste là un immense champ de réflexion et il faut mettre le féminisme à la portée de toutes les femmes, notamment sur les violences économiques. Plus la précarité est importante, plus il existe un risque de violences. Merci.

Giulia Foïs : Merci infiniment. Je vous demande d'accueillir Mme Laure Beccau, Procureure de la République de Paris.

~~Juste~~ une fois **DE TROP**

C'est ~~rien~~ **GRAVE**

Tu mérites ~~ça~~ **MIEUX**

Intervention

**Laure Beccuau, Procureure de la République
de Paris**



Intervention

Laure Beccau, Procureure de la République de Paris : Bonsoir. Je suis ravie d'être avec vous. J'ai été nommée Procureure fin 2021. Sur le sujet qui vous occupe, je suis ravie de fêter cet anniversaire. Ces 10 ans me paraissent significatifs d'un engagement qui est ancien à la Ville de Paris et qui produit ses effets. Mon sentiment depuis que je suis arrivée est de me dire, en regardant dans le rétroviseur : que de chemin parcouru. Bien sûr, beaucoup de choses restent à faire encore. Comme dit le proverbe, « la patience devance toujours la lenteur de nos pas ». Nous sommes impatientes de voir demain une égalité totale, de ne plus se poser la question du traitement différencié dans le domaine économique, dans l'accès à des professions. Je me souviens, lorsque j'ai été nommée Procureure de Paris, que beaucoup d'articles titraient : « La première femme Procureure de Paris ». C'est peut-être aussi cela la suite de ce que l'on doit porter. Je vais faire un focus sur ce qui m'occupe le plus au quotidien, la lutte contre les violences faites aux femmes. La première convention que j'ai signée était relative aux renseignements judiciaires en matière de violences conjugales à Paris. 12 décembre 2022 : fin des mains courantes. Ensuite, il y a eu la convention relative au dépôt de plainte à l'hôpital pour les victimes de violences conjugales : 4 octobre 2023. Ensuite, cela a été le protocole relatif aux signalements par les médecins des victimes de violences conjugales le 22 mars 2023. Elle sera bientôt suivie, je l'espère, par une convention avec l'ordre des infirmiers. Il y a eu aussi la convention tripartite qui a institué un contrôle judiciaire renforcé qui prend en charge l'auteur dans un hébergement spécialisé, l'éloignant de la victime et entraînant une réflexion sur les causes de l'acte pour faire avancer la prévention. L'objectif est aussi que les chiffres noirs de la délinquance disparaissent. Je pense aussi au protocole relatif à la prise en charge des mineurs du 28 décembre 2023. Enfin, la dernière en date est la convention relative au recueil de preuves sans plainte du 10 octobre 2024. Cela permet de bénéficier de soins et d'un accompagnement vers le dépôt de plainte ou non ainsi que des prélèvements utiles. Nous cheminons à grands pas mais avec beaucoup à faire encore. On parle beaucoup de la soumission chimique, mais en octobre 2022 j'organisais déjà des formations sur la différence entre soumission et vulnérabilité chimiques. Il faut continuer à progresser. Qu'ai-je envie de vous dire ? Que de chemin parcouru ! Petit à petit, nous avons intégré les notions d'emprise, de sidération traumatique, etc., grâce à des associations, des médecins, des professionnel·les qui ont su se dire qu'il fallait parler aux magistrat·es et aux policiers·ères. Aujourd'hui, nos enquêtes ont changé. Elles essaient d'intégrer ces notions. Il y a encore beaucoup de progrès à accomplir, car il reste des stocks de plaintes dans les commissariats. Nous ne savons pas encore comment traiter judiciairement les violences psychologiques. Il faudra progresser sur ces investigations. Ma conviction est qu'à aucun moment de son parcours, une femme victime de violences conjugales ne doit chercher une main pour l'accompagner. La main doit être tendue à toutes les étapes.

Conclusion

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris
en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse
et de l'éducation populaire



Conclusion

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire : En effet, c'est important d'avoir la première femme Procureure avec nous. Ce n'est pas rien. Cet enjeu de la parité compte pour l'égalité femmes-hommes. Je tiens à vous remercier toutes et tous. Cette journée a été très riche avec environ 600 personnes. Une journée dense tant le spectre des violences patriarcales est large. Les violences concernent tous les milieux sociaux, tous les âges, toutes les origines. L'Observatoire met en place un continuum de prise en charge des femmes victimes de violences. C'est possible, car nous avons créé cet Observatoire et que nous avons des partenaires institutionnels comme le Parquet de Paris qui viennent au même titre que les associations féministes. Les acteur-rices s'écoutent et cela fait notre force pour développer des dispositifs comme le Téléphone Grave Danger. Il y a six mois, nous nous sommes lancé un défi avec la Ville de Paris : travailler à une rétrospective de l'ensemble des dispositifs créés par l'Observatoire depuis 10 ans. Je vous remercie toutes et tous de votre présence et c'était un réel plaisir de recevoir autant de personnalités engagées sur ces sujets. Cela montre à quel point la mobilisation face aux violences faites aux femmes est large. On a pu le voir avec les 60 associations féministes rassemblées en faveur de la loi-cadre intégrale et les 2,6 milliards par an engagés contre les violences faites aux femmes. La Ville de Paris est à leurs côtés. L'Observatoire va continuer à renforcer sa dynamique partenariale. La question de l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences est également un axe de travail urgent pour nous. C'est un des points noirs que nous subissons à Paris. Le Premier ministre a fait des annonces cet après-midi sur des priorités données dans la lutte contre les violences. Les discours ne peuvent rester des discours de papier. Il faut des moyens budgétaires. La Ville de Paris sera un rempart contre cette austérité qui menace les droits des femmes. Je remercie les chargées de mission de l'Observatoire pour ce bel après-midi. Je vous invite à un cocktail puis à un concert de clôture avec des artistes rassemblés par Nicolas Puluhen, auteur de *Mon Petit Loup*, un livre contre les violences faites aux enfants.

~~Juste~~ une fois **DE TROP**

C'est ~~rien~~ **GRAVE**

Tu mérites ~~ça~~ **MIEUX**

Concert de clôture

Nicolas Puluhen, auteur et producteur de Mon Ptit Loup et les artistes du collectif dont Catherine Ringer, JP Nataf, Mai Lan, Ann O'aro, Minibus, Les Ogres de Barback.



Nicolas Puluhen, auteur et producteur de Mon Ptit Loup : Ce tout premier concert sera, j'espère, le premier d'une longue série afin de lutter avec un collectif d'artistes contre les violences faites aux enfants. Je suis une ancienne victime et en sont nés un livre et une chanson qui sera interprétée ce soir. Je remercie tout le monde pour nous avoir permis d'être là ce soir. Les artistes sont mobilisés. Nous vendons une compilation pour faire vivre l'association, un outil engagé et militant.

~~Juste~~
une fois
DE TROP

C'est
~~rien~~
GRAVE

Tu mérites
~~ça~~
MIEUX